

# La résidence



## Le Mot de Président

*L'Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD) « Le Sapin d'Or » est un lieu de vie offrant à chaque personne âgée une réponse à ses besoins physiques, psychologiques, sociaux et médicaux.*

*L'établissement doit répondre à des objectifs précis tant en ce qui concerne le respect du rythme de vie, le maintien des liens avec l'environnement familial et social, que la participation à des activités de loisirs et d'animation ou encore d'accès aux soins.*

*La prise en charge et l'accompagnement favorisent la qualité de vie de chacun et le maintien de son autonomie, dans le respect de la personne âgée, citoyenne à part entière.*

*Il faut souligner que la qualité de vie offerte à nos résidents n'est possible que par l'attention de tous les jours portée par le personnel, compétent et motivé, dans les soins, l'accueil, l'hébergement, l'animation, les services administratifs et techniques.*

*Ces acteurs jouent un rôle important dans l'atteinte des objectifs que nous nous sommes fixés. C'est vers ces axes prioritaires que l'action du CCAS trouve tout son sens.*

*Président du CCAS - Maire de Bélesta  
Marcel GIRMA*



Elle est située à l'entrée ouest de la commune de Bélesta, au Pays des Pyrénées Cathares, dans l'Ariège frontalière de l'Aude. Bélesta est connu pour sa verdoyante forêt de sapin, la proximité du célèbre pog cathare de Montségur et de la fontaine intermittente de Fontestorbes.

Entouré de verdure, la Résidence « Le Sapin d'Or » est implantée dans une zone d'activité comprenant un commerce de détail, les ateliers municipaux, la caserne des pompiers et le stade municipal.

### **L'établissement :**

La Résidence « Le Sapin d'Or » est un Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (E.H.P.A.D.) géré par le Centre Communal d'Action Sociale de la Mairie de Bélesta. Le maire de la commune est le Président du conseil d'administration du CCAS.

Ouvert en 2012, l'établissement dispose d'une capacité d'accueil de 61 résidents, dont 11 en secteur protégé selon les normes de sécurité et d'accessibilité les plus récentes.

Le projet architectural a fait de la résidence « Le Sapin d'Or » un lieu convivial et chaleureux disposant d'un salon de coiffure, de salons de télévision, d'une bibliothèque et de deux patios.

La présence d'une salle de bain thérapeutique et d'un espace de détente Snoezelen assure un confort optimal pour les résidents.



# Votre accueil



## La découverte de l'établissement

Lors de votre visite, une pochette d'accueil vous sera remise contenant un support de présentation de la structure, le dossier de pré-admission ainsi que les tarifs de séjour. Une première rencontre pourra avoir lieu avec l'équipe de soin et administrative.

### Le traitement de la demande

Une fois le dossier de pré-admission complété et remis, celui sera examiné par l'équipe disciplinaire afin de déterminer si l'établissement est adapté à vos besoins. Si l'avis est favorable, le dossier est inscrit sur la liste d'attente.

### La pré-admission

Afin de préparer au mieux la future entrée, une visite de pré-accueil est proposée par l'équipe pluridisciplinaire permettant également de définir la personne de confiance et les directives anticipées. Elle se déroulera soit dans l'établissement soit sur le lieu de vie du futur résident. Y seront associés les proches et les aidants extérieurs.

## Vos droits et obligations

Vos principaux droits sont rappelés dans la Charte des droits et libertés de la personne accueillie (disponible sur le fond de la pochette).

Dans le respect des autres résidents et du personnel, vous devez appliquer des règles de civilités et de vie collective comme le mentionne le règlement de fonctionnement que vous avez signé lors de votre admission.

Conformément à loi du 24 mars 2004, la Résidence dispose d'un Conseil de la Vie Sociale.

Il s'agit d'un organe s'assurant de la participation du résident et de son entourage à la vie sociale de l'établissement.

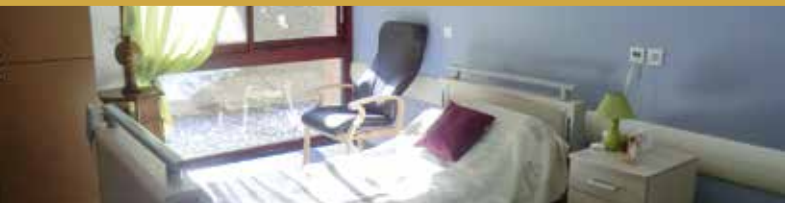
Il permet de garantir l'exercice des droits et libertés des résidents en favorisant leur expression.

## Votre entrée au Sapin d'Or

- Quelques jours précédents votre entrée, un entretien est mené avec le Cadre de santé afin d'actualiser les informations de santé et d'évoquer, dans le cadre des lois Kouchner (2002) et Leonetti (2005), les notions de personne de confiance et de directives anticipées.
- Dans le même temps, une rencontre est réalisée avec le secrétariat de l'établissement afin de compléter le dossier (signature du contrat de séjour, du règlement de fonctionnement, versement du dépôt de garantie) et de vous accompagner dans les démarches administratives.



# Infos pratiques



## Votre appartement

L'établissement dispose de 57 chambres individuelles et de 4 chambres communicantes pouvant accueillir deux couples.

Les appartements disposent tous d'une salle d'eau indépendante accessible aux personnes handicapées avec lavabo, douche et WC. Ils sont équipés d'un appel d'urgence. Les chambres sont meublées (lit médicalisé, table de chevet, fauteuil de repos, table et chaise). Vous avez la possibilité d'apporter votre petit mobilier et de décorer votre chambre, dans la limite de ne pas entraver les actes d'accompagnement du personnel.

Tous les appartements sont équipés d'une prise d'antenne de télévision et d'une prise téléphonique.

Les appartements du secteur traditionnel ont une superficie de 22 m<sup>2</sup>, ceux du secteur protégé ont une superficie de 20 m<sup>2</sup>.



## Tarifs et frais de séjour

Le coût du séjour correspond à un prix de journée d'hébergement et de dépendance fixé annuellement par un arrêté du Conseil Départemental de l'Ariège.

Le tarif recouvre les prestations à caractère hôtelier servies par l'établissement (logement, restauration, lavage du linge, entretiens des chambres et des locaux), la fourniture des dispositifs liés à la dépendance (protection urinaires). Les soins infirmiers (prise de sang, pansement, distribution des médicaments) sont pris en charge par la dotation globale de soins versée à l'établissement par l'Agence Régionale de Santé.

### Les prestations non comprises sont :

Les frais médicaux (honoraires des médecins, examens radiologiques, frais de laboratoires), paramédicaux (kinésithérapeute, pédicure) et autres (coiffeur, esthéticienne). Les frais de transport individuel. Il est fortement recommandé de disposer d'une mutuelle santé adaptée.

Chaque résident, en fonction de ses revenus peut bénéficier de l'Aide au logement (APL). En cas de ressources insuffisantes, une demande auprès de la commune de résidence avant l'entrée ou des services du Conseil Départemental peut être effectuée afin de bénéficier de l'Aide Sociale.

Le marquage du linge est obligatoire. Il peut être effectué par l'établissement (le tarif est affiché à l'entrée du bâtiment).

Un dépôt de garantie est demandé.

Le paiement des frais de séjour et des services fournis par l'établissement se font à l'ordre du Trésor Public.

Les paiements par chèques et espèces peuvent être effectués à l'accueil de l'établissement.

### Horaires d'accueil et de permanence téléphonique :

L'accueil administratif est ouvert du lundi au vendredi, de 9 heures à 17 heures

### Pour nous contacter :

Tél. 05 61 01 66 01 - Fax 05 61 01 23 27  
sapindor@orange.fr



# L'offre de soins et services



## Nos missions et valeurs

- Assurer le bien-être physique et moral du résident grâce à la personnalisation de l'accompagnement
- Maintenir et promouvoir la vie sociale de chaque résident
- Assurer la qualité et l'adéquation des prestations proposées
- Prévenir les risques liés à la vulnérabilité des résidents
- Veiller au maintien de l'autonomie et la valorisation des capacités
- Accompagner les résidents jusqu'à la fin de leur vie et ce dans le respect de leurs souhaits et de leurs droits

## Votre santé et bien-être

Les équipes soignantes de la Résidence « Le Sapin d'Or » veillent à développer une relation « soignant-soigné » de qualité. En effet un climat de confiance est propice à la mise en œuvre du juste soin et assure le bien être individuel de chaque résident.

L'établissement dispose d'une enceinte extérieure sécurisée et d'une unité protégée pouvant accueillir les personnes les plus vulnérables ou désorientées. Le Sapin d'Or, avant tout lieu de vie, est également un lieu de soins bénéficiant d'une surveillance continue. Afin de développer une prise en charge de qualité l'établissement a intégré un certain nombre de réseaux de santé.

L'équipe médicale se compose d'un médecin coordonnateur, d'une cadre de santé, de 3 infirmières diplômées et de 15 aides-soignantes diplômées. Dédiée aux soins infirmiers, cette équipe participe à l'élaboration du projet d'accompagnement personnalisé de chaque résident en coordination avec la psychologue et l'aide médico-psychologique.

Le libre choix du médecin traitant.

Vous conservez lors de votre séjour le libre choix du médecin traitant sous la condition que celui-ci ait signé la convention de partenariat avec l'établissement.

L'établissement dispose d'équipements afin d'assurer le confort et la qualité de prise en charge du résident :

Lits médicalisés, fauteuils de repos gériatrique, chaise de douche, lit douche, espace Snoëzelen avec fauteuil massant.

## L'animation

Les activités d'animation ont lieu de façon régulière selon un planning affiché. Elles facilitent la communication verbale et non verbale, développent l'orientation dans le temps et l'espace ainsi que l'expression de la personnalité.

Les résidents sont invités à participer à des animations telles que : lecture du journal, lecture de contes, atelier cuisine, atelier peinture...

Des livres, des jeux sont à disposition des résidents. L'animateur organise l'ensemble des activités et coordonne la participation des différents intervenants (personnel interne, bénévoles, intervenants extérieur). Les animations se déclinent aussi en manifestations thématiques : Noël des résidents, journées à thèmes, fête des anniversaires, spectacle musical...

## La restauration

Les cuisiniers préparent sur place des plats équilibrés élaborés avec les conseils d'une diététicienne.

Les menus, affichés quotidiennement, mêlent les plats traditionnels et les repas thématiques ; ils prennent en compte les aversions et un effort particulier est mis sur les textures modifiées. Le résident peut recevoir à sa table famille et amis, la réservation est à faire au plus tard la veille auprès du secrétariat. Le coût du repas est affiché à l'entrée de l'établissement. Les repas, déjeuners et dîners, sont pris en salle à manger ou en chambre si l'état de santé du résident le nécessite. Le petit-déjeuner est pris en chambre.



### Les horaires sont les suivants :

Petit déjeuner à partir de 7h30

Déjeuner à 12h15

Dîner à partir de 18h15

Une collation est servie à partir de 15h30 et le soir avant le coucher.

## La coiffure

La résidence « Le Sapin d'Or » met à disposition d'un salon d'esthétique et de coiffure vous permettant de faire venir le professionnel de votre choix dans des conditions optimales.



## La lingerie

Le linge des résidents est pris en charge par la lingerie de l'établissement. Il est lavé, repassé et de menus travaux de coutures sont effectués s'il est besoin.

Il est nécessaire pour cela qu'il soit inventorié et marqué par la lingère dès le début du séjour.



La Résidence « Le Sapin d'Or » est un lieu de vie basé sur le respect et l'accompagnement dans la réalisation du projet personnel de chaque résident. Les pratiques professionnelles sont développées dans une éthique de prise en charge visant à rester au plus proche des souhaits et des besoins de la personne âgée accueillie.

Installé dans un écrin de verdure, l'établissement est ouvert sur l'extérieur et a pour objectif de favoriser les liens intergénérationnels en s'inscrivant dans le patrimoine de son territoire, en s'appuyant sur l'histoire de chacun.



# Pompes Funèbres Ollivier



☎ **05 61 05 27 53**  
www.pompes-funebres-ollivier-ariège.fr

• Contrats obsèques • Marbrerie, gravure

## Magasin d'articles Funéraires

18, rue René Cassin - 09300 LAVELANET

## Funérariums

85, av. du Général de Gaulle - 09300 LAVELANET

Zone Industrielle - 09600 TABRE

## SERMO

CHRISTIANE MUNOZ  
BONNETERIE - LINGERIE - CONFECTION



2 rue des Gravieres  
09300 Lavelanet  
Tél : 05 61 01 15 37

Du mardi au Samedi de 9h à 12h et de 14h à 19h  
*Se déplace à l'établissement sur demande*

## Audrey

Coiff' à Domicile

Hommes - Femmes - Enfants

**06 73 72 25 13**



**Créa'tiffs Coiffure**  
salon ou Domicile sur RDV

Tyrode Mireille

**05 61 03 51 72**  
2, rue du Pont  
09300 Bélesta

**04 68 20 57 17**  
Av. d'Ax-les-Thermes  
11340 Belcaire

LE SPÉCIALISTE DU  
CHAUD ET DU FROID

Froid Commercial  
& Industriel  
Climatisation  
Pompe à chaleur  
Equipelement cuisine  
Arts de la table

DEVIS  
ETUDE  
INSTALLATION  
MAINTENANCE



Alain GABRIEL  
celine@action-froid.fr

www.action-froid.fr

Z.A. du Pic, 12 rue Henri Fabre - BP 20036 - 09100 PAMIERS  
Tél. 05 34 01 35 36 - Fax 05 34 01 35 30



## BABETH

Coiffure Mixte à Domicile

Lieu-dit l'Estrade  
09300 LIEURAC

Tél. : **05 61 01 38 41**

Renseignements à l'accueil

Mini-golf



Tél : **05 61 01 11 18**

Rte de Bélesta  
09300 Fougax et Barrineuf  
www.predubonheur.fr

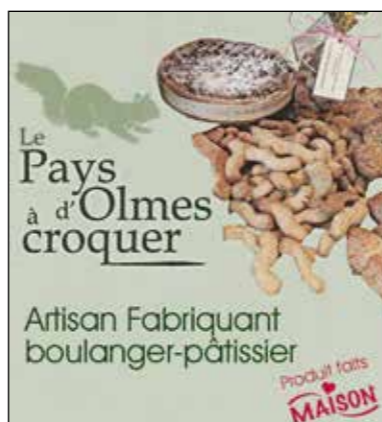
## SARL SANTALO FABIEN

Chauffage-Plomberie  
Energies Renouvelables  
Zinguerie Traditionnelle et Aluminium



62 Avenue de Lavelanet - 09300 BELESTA  
Tél. : **06 19 99 33 12**

Fax : 05 81 29 34 51 / E-mail : santalofils@yahoo.fr



Pains spéciaux Amazerat

Brindilles de Bélesta

Salon de thé Pâtisserie

Tarte à la noisette

Sandwichs Viennoiseries

Artisan Fabricant  
boulangier-pâtissier

1, place du Général de Gaulle  
09300 BELESTA

**05 61 64 18 07**



Bienvenue au sein de notre établissement

Avenue de Lavelanet - 09300 BÉLESTA  
Tél. **05 61 01 66 01** - Fax 05 61 01 23 27 - E-mail : sapindor@orange.fr

medias-presse.com - SAS. MEDIAS presse - RCS 525 202 479 - santeenfrance.fr®



santeenfrance.fr

Vous recherchez un établissement de santé ?



Au service des résidents et de leurs familles

## Votre pharmacien proche de chez vous

**PHARMACIE DE LA HAUTE VALLÉE DE L'HERS**  
Julien RECOUDERC

1, avenue de Lavelanet - 09300 BELESTA  
Tél. 05 61 01 60 31 • phie.haute.vallee.hers@gmail.com

- Médicament (Allopathie, Homéopathie)
- Phytothérapie, Aromathérapie (huiles essentielles)
- Matériel médical (Location, Vente, Installation à domicile)
- Orthopédie (Ceintures, bas à varices)
- Incontinence




PAS LE TEMPS ? MOBILITE RÉDUITE ? NOUS AVONS LA SOLUTION

## Optika 65

### L'optique à domicile

- 1 CONTACT**  
NOUS PRÉVOYONS UN JOUR DE RENDEZ-VOUS SELON VOS DISPONIBILITÉS
- 2 LIEU ET DÉPLACEMENT**  
JE ME DÉPLACE À VOTRE DOMICILE, SUR VOTRE LIEU DE TRAVAIL, EN MAISON DE RETRAITE
- 3 RENDEZ-VOUS**  
JE VOUS PROPOSE UN LARGE CHOIX DE MONTURES DE QUALITÉ AVEC TOUT LE MATÉRIEL DE MESURE
- 4 LIVRAISON**  
RÉGLAGES ET ESSAI À VOTRE DOMICILE

Prenez rendez-vous avec **Aurélié DEJEAN**  
opticienne diplômée

☎ 07 70 43 92 15 - optika65.com



## MASSEUR KINÉSITHÉRAPEUTE

Au service des résidents

Renseignements à l'accueil

Au service des résidents de l'établissement

## pédicure podologue

Se renseigner à l'accueil

### ... REMERCIEMENTS

L'EHPAD Résidence Le Sapin d'Or remercie vivement les fournisseurs, artisans et prestataires dont l'aimable participation a permis la réalisation de cette pochette d'accueil.

## Charte des droits et libertés de la personne âgée en situation de handicap ou de dépendance

Lorsqu'il sera admis et acquis que toute personne âgée en situation de handicap ou de dépendance est respectée et reconnue dans sa dignité, sa liberté, ses droits et ses choix, cette charte sera appliquée dans son esprit.

- 1 • CHOIX DE VIE :** Toute personne âgée devenue handicapée ou dépendante est libre d'exercer ses choix dans la vie quotidienne et de déterminer son mode de vie.
- 2 • CADRE DE VIE :** Toute personne âgée en situation de handicap ou de dépendance doit pouvoir choisir un lieu de vie - domicile personnel ou collectif - adapté à ses attentes et à ses besoins.
- 3 • VIE SOCIALE ET CULTURELLE :** Toute personne âgée en situation de handicap ou de dépendance conserve la liberté de communiquer, de se déplacer et de participer à la vie en société.
- 4 • PRESENCE ET RÔLE DES PROCHES :** Le maintien des relations familiales, des réseaux amicaux et sociaux est indispensable à la personne âgée en situation de handicap ou de dépendance.
- 5 • PATRIMOINE ET REVENUS :** Toute personne âgée en situation de handicap ou de dépendance doit pouvoir garder la maîtrise de son patrimoine et de ses revenus disponibles.
- 6 • VALORISATION DE L'ACTIVITÉ :** Toute personne âgée en situation de handicap ou de dépendance doit être encouragée à conserver des activités.
- 7 • LIBERTÉ D'EXPRESSION ET LIBERTÉ DE CONSCIENCE :** Toute personne doit pouvoir participer aux activités associatives ou politiques ainsi qu'aux activités religieuses et philosophiques de son choix.
- 8 • PRÉSERVATION DE L'AUTONOMIE :** La prévention des handicaps et de la dépendance est une nécessité pour la personne qui vieillit.
- 9 • ACCÈS AUX SOINS ET À LA COMPENSATION DES HANDICAPS :** Toute personne âgée en situation de handicap ou de dépendance doit avoir accès aux conseils, aux compétences et aux soins qui lui sont utiles.
- 10 • QUALIFICATION DES INTERVENANTS :** Les soins et les aides de compensation des handicaps que requièrent les personnes malades chroniques doivent être dispensés par des intervenants formés, en nombre suffisant, à domicile comme en institution.
- 11 • RESPECT DE LA FIN DE VIE :** Soins, assistance et accompagnement doivent être procurés à la personne âgée en fin de vie et à sa famille.
- 12 • LA RECHERCHE : UNE PRIORITÉ ET UN DEVOIR :** La recherche multidisciplinaire sur le vieillissement, les maladies handicapantes liées à l'âge et les handicaps est une priorité. C'est aussi un devoir.
- 13 • PROTECTION JURIDIQUE DE LA PERSONNE VULNÉRABLE :** Toute personne en situation de vulnérabilité doit voir protégés ses biens et sa personne.
- 14 • L'INFORMATION :** L'information est le meilleur moyen de lutter contre l'exclusion.

Fondation Nationale de Gérontologie / 49 rue Mirabeau - 75016 PARIS - Version révisée 2007



Electricité Générale ■  
Climatisation ■  
Chauffage ■  
Alarmes ■  
Domotique ■  
Dépannages ■

## SARL COMAS & JOURET

61 Av Alsace Lorraine - 09300 Lavelanet  
tél. 05 61 01 03 17 - Fax. 05 61 01 76 31  
www.comasjouret.com



## Daniel NAUDI

Agent Général  
**à Lavelanet**

11, avenue du 11 Novembre - 09300 LAVELANET  
Tél. 05 61 01 08 42 - Fax 05 61 01 04 57  
Mail : agence.naudilavelanet@axa.fr  
ORIAS N° 07 013 992

## SALAISONS COMMENGES



Av. de Fémouras - ZI - 09100 PAMIERIS  
Tél. 05 61 68 38 33 - Fax : 05 61 60 26 18

## ALLABERT ALAIN

PLOMBERIE - CHAUFFAGE  
ZINGUERIE - COUVERTURE

33, BIS AVENUE DE LAVELANET  
09300 BELESTA

06 12 55 46 96 - 05 61 05 48 51  
allabert.ent@gmail.com